

EPREUVES ORALES DE CONTROLE

A l'attention des élèves des classes de terminale Baccalauréat professionnel

Les résultats du baccalauréat seront affichés sur le parvis devant le lycée
le **mardi 5 Juillet à partir de 10h.**

L'accès aux résultats pour les élèves de terminale professionnelle (BCP) se fait sur le lien suivant <https://publication-a11.ac-montpellier.fr/publication A11/> comme indiqué au dos de la convocation aux examens

Afin d'être conseillés au mieux par les professeurs, *les élèves qui passeront les épreuves de contrôle*, seront les seuls autorisés à entrer dans l'établissement et à se rendre dans les salles prévues à cet effet de **11h à 12h.**

Ils devront se déterminer sur le choix des deux épreuves à passer et le noter sur une fiche donnée par un professeur, et à rendre impérativement le jour même à Mme Gommard.

L'indication *Passé l'oral de contrôle* sera notée sur le relevé de notes.

Les épreuves se dérouleront au Lycée Bourquin le 7/07.

Pour passer les **2 épreuves de contrôle** :

- il faut une moyenne générale entre 8 et 9.9 /20
- et une moyenne supérieure à 10 dans l'ensemble des épreuves

professionnelles

Le choix d'une épreuve 1- une épreuve entre Mathématiques, Physique-chimie, Economie- Gestion et Prévention Santé Environnement

Le choix de l'autre épreuve 2- une épreuve entre Français et Histoire Géographie EMC

Salles

| | |
|------|-------------------------|
| A001 | TASSP 1-2-3 |
| B112 | TPMEI – TPRC - TPSN |
| B113 | TPMELEC – TPFCA - TPTCI |
| B117 | TPMV1-2 - TPRC |

J GOMMARD Provisoire Adjointe